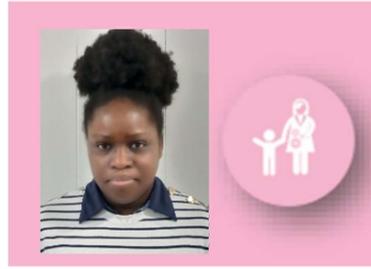


Madame Katiana SAINTVIL a intégré l'APAJH en tant que cheffe des services du SESSAD et GLA TSL /EMAS TL au Mans. Elle a eu l'opportunité d'intervenir en qualité de cadre de proximité dans le milieu de la petite enfance et des personnes âgées. Depuis 3 ans, elle intervient comme cadre intermédiaire dans le secteur du handicap. Lors de sa précédente expérience, elle a exercé au CAMSP/CMPP/SESSAD/équipe mobile dans les DOM. Elle affectionne le travail en mode projet, son challenge : s'adapter à son nouveau territoire d'intervention et transposer cette dynamique en conciliant l'épanouissement des professionnels et l'offre d'accompagnement proposée en adéquation avec les besoins du public.



SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile / GLA TSL : Gestion liste d'attente troubles spécifiques du langage
EMAS TL : Equipe mobile d'appui médico-social troubles du langage / CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique / DOM : Départements d'outre-mer

BIENVENUE À :

COLLET Alyssa - SAVS Le Mans
TALLON Frédérique - SAVS Le Mans
PARIS Charline - Plateforme Coordination
PEYRAUD Eric - ESAT KALISTA Saint-Calais
DEGOULET Virginie - ESAT KALISTA La Flèche
COGNET Claire - Communauté 360
RAINEAU Adeline - SESSAD TSL Le Mans
BOURDIN Sylvie - Siège Le Mans
SANSON Alexandre - Communauté 360
HEULIN Jean-Yves - EA KALISTA APAC
BARBIER Catherine - FH Marolles-les-Braults
SAINTVIL Katiana - SESSAD TSL Le Mans
JANVIER Sandrine - FV Alain Daubian La Flèche

ET AU REVOIR À :

FOUQUET Jacques - Siège Le Mans
EVRARD Audrey - Siège Le Mans
CHAUVIN Brigitte - SESSAD TSL Le Mans
BESNARDEAU Joël - FV Alain Daubian La Flèche
FOUGERAY Nicole - FH Marolles-les-Braults
GOUGEON Violaine - FV Alain Daubian La Flèche
MAHARAULT Carine - EA KALISTA La Flèche
MINIER Jérôme - EA KALISTA La Flèche
MARTIN Gaëlle - SESSAD TSL Le Mans
COUTELLE Patricia - EA KALISTA La Flèche
JOUATEL Solène - SAVS Le Mans

POUR CONSULTER NOS OFFRES D'EMPLOI :
<https://www.apajh72-53.org/recrutement/>

APAJH SARTHE-MAYENNE - 13 Impasse Armand Saffray 72000 LE MANS
association@apajh72-53.fr - 02.43.24.75.08

Directeur de publication : Dominique MORIN / Réalisation : Siège APAJH 72-53

Copyright APAJH SARTHE-MAYENNE / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



ADHÉSION individuelle 20.....

J'adhère à l'APAJH 72-53 et aux principes qu'elle défend ⁽³⁾

Je renouvelle mon adhésion ⁽³⁾

En cas de renouvellement, ne compléter les parties sur fond vert que s'il y a lieu de mettre à jour les renseignements déjà transmis. Merci

Nom :	Versement à l'association Apajh 72-53	
Prénom :	Membre actif (*) - Tarif plein	36 €
Adresse mail ⁽¹⁾ :	Membre actif (*) - Tarif réduit (Usager, famille d'usager, chômeur, 2 nd e adhésion/foyer, etc.)	26 €
Adresse postale :	Membre donateur (*)	102 €
	Membre bienfaiteur (*)	333 €
CP : Ville :	+ Dons possibles à l'une des structures suivantes :	Oui / Non (2)
Téléphone fixe :	- Association Sarthe-Mayenne	
Téléphone mobile :	- Section Sarthe Sud (La Flèche)	
Date de naissance :	- Section Nord Sarthe (Marolles Les Braults)	
Profession :	- Section Sarthe Pays Calaisien (St Calais)	
	Chèque à l'ordre de l'APAJH 72-53 d'un montant total de	€
	Je souhaite participer à la vie de la section locale de	
Date :	⁽¹⁾ J'autorise l'association à utiliser cette messagerie pour m'adresser les informations en lien avec son activité	Oui / Non (2)
Signature :	⁽²⁾ Rayer la mention inutile - ⁽³⁾ Cocher la case si nécessaire	
	(*) l'abonnement à la revue fédérale est inclus dans le montant de la cotisation	

Sous réserve de nouvelles dispositions fiscales, les cotisations et dons au profit d'organismes ayant un caractère social ouvrent droit à une réduction d'impôt.

L'APAJH Sarthe-Mayenne vous adressera un reçu fiscal comme justificatif.

iban : FR761380 7007 4421 0215 5163 517



LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS DE LA SARTHE ET DE LA MAYENNE

Édito, Dominique MORIN, Président

En ce début avril, je rédige un nouvel édit sous un soleil printanier. Ses premiers rayons illuminent nos journées et, après l'hiver, nous espérons tous profiter d'une météo plus clémente annonçant des temps heureux qui pourraient conférer à l'insouciance. Que nenni ! La mandature du CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) a été prolongée jusqu'en juillet 2023. Jérémie Boroy, son président, fait une proposition emblématique qui va faire débat avant la recomposition de cette instance nationale. Il en fait un cap non négociable : que 100 % de personnes en situation de handicap y siègent, de surcroît, représentantes d'organisations associatives. Et tout ça dans le but de redonner une voix et le pouvoir d'agir aux personnes concernées.

Quid des associations gestionnaires comme l'APAJH, des syndicats, des personnes qualifiées ? N'ont-ils pas démontré par le passé qu'ils étaient force de propositions pour apporter les réponses, souvent innovantes aux besoins des personnes accompagnées. Que cherche-t-on à cacher derrière ce communautarisme rétrograde au moment-même où l'inclusion est en vogue ? Faut-il exclure celles et ceux qui, en tant que parents, familles, citoyens engagés pour la défense des droits des personnes handicapées, ont acquis expérience et savoir-faire ? Ce serait un recul historique qui conduirait à une fracture sociétale. N'y a-t-il que l'entre-soi pour porter les revendications d'une minorité, quelle qu'elle soit ? J'espère que la raison l'emportera ! Je préfère marquer mon intérêt pour le travail actuellement conduit au sein de notre association sur l'autodétermination. C'est une voie beaucoup plus sereine pour rechercher l'expression des usagers, reconnaître leur pouvoir d'agir en les associant aux prises de décisions les concernant afin de construire les réponses d'accompagnement. « Rien pour eux, sans eux ! » Voilà un slogan, légitime et démocratique qui me va bien. Et vous, qu'en pensez-vous ? Je vous souhaite un printemps joyeux sous un soleil radieux. Que demander de plus par ces temps de fortes contestations !

À vos agendas

Prochaines réunions du COPIL sur l'Autodétermination :

Le Mans le 17 mai, à 14h
La Flèche le 22 mai, à 14h
Saint-Calais le 25 mai, à 14h
Marolles-les-Braults le 26 mai, à 9h

Assemblée Générale de la section locale de La Flèche le 23 mai à 18h30
Salle du Bas Rhin, avenue Estournelles de Constant



Participation d'une forte délégation au 46^{ème} Congrès de Lille les 15-16 et 17 juin

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL A L'ESAT KALISTA DE ST CALAIS

Le 17 janvier, l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) de Saint-Calais a mis à l'honneur seize de ses travailleurs lors d'une cérémonie de remise de médailles du travail à laquelle assistaient Françoise Lelong, Conseillère départementale et Marc Mercier, Maire de la ville.



SOMMAIRE

ÉDITO

À vos agendas

Retour sur la cérémonie des médailles du travail à l'ESAT Kalistâ de Saint-Calais

Flash info

Actualités des dispositifs de l'APAJH Sarthe-Mayenne

Inauguration le 24 mars d'un nouveau local
sas de décontamination à l'ENVOL

Actualités

Lucie Rousseau en stage au SAVS



« J'ai effectué mon stage au SAVS de Mamers, en lien avec ma formation de Moniteur Educateur, qui se déroule à la Croix Rouge Compétences d'Alençon. Je suis en parallèle apprentie au sein d'un Foyer de Vie.

J'ai pu découvrir lors de mes 8 semaines de stage ce qu'était un SAVS : les différents professionnels et leurs missions, le public accompagné et leurs besoins, les partenaires et le lien qui est fait avec eux.

Pendant mes différentes périodes, j'ai fait des accompagnements en binôme dans un premier temps, puis en autonomie par la suite (ateliers cuisine, rendez-vous médecin, achats divers, visite à domicile). J'ai également pu être en lien avec les différents partenaires (mandataire judiciaire, assistante sociale, Groupe d'Entraide Mutuelle).

Ce stage a été riche de découverte, dans la relation qui est faite avec les personnes accompagnées, les échanges avec les professionnels, les différents outils utilisés (dossier informatiques et papier, agenda électronique, mails).

Charlotte et Victor ont su me faire partager leurs expériences, me mettre en confiance avec beaucoup de bienveillance et ils ont pris le temps de lire et de me guider dans mon écrit de stage. »

Avant l'arrivée de Lucie, dans une volonté de bien l'accueillir, l'équipe du SAVS a aménagé un espace de travail inhérent aux missions du service (ordinateur, bureau, fournitures de bureau, téléphone portable, accès internet). A son arrivée, Victor Gérard et Charlotte Rayneau se sont présentés de manière individuelle. Ils ont explicité leurs missions ainsi que celles du SAVS, expliqué son fonctionnement avec la particularité de réaliser des accompagnements sur un territoire rural et étendu.

Dans une phase d'observation et de découverte en binôme, ils ont été attentifs à ce que Lucie puisse découvrir la multitude des interventions en fonction des caractéristiques et des besoins des personnes accompagnées par le service.

En parallèle, différents temps formels hebdomadaires étaient intégrés au planning de l'équipe éducative pour permettre à Lucie de prendre ses repères au sein du service, d'échanger sur le fonctionnement de l'équipe, d'organiser les accompagnements et de partager les pratiques professionnelles.

Progressivement, ils ont permis à Lucie de réaliser des accompagnements seule de manière à développer ses expériences professionnelles, d'appréhender son organisation de travail, d'avoir des temps de recherches et d'étayage ; et ce dans un travail d'équipe et de partenariat.

Un grand merci à Victor Gérard et Charlotte Rayneau

Notre collaboration avec Entraide familiale

Depuis 2 ans, nous collaborons activement avec Entraide familiale qui favorise le retour à l'emploi et lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Entraide familiale participe à la mise en place d'actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle en milieu rural.

Leurs objectifs croisent les nôtres, ce qui nous permet de collaborer activement. Nous contribuons au maintien du lien social en milieu rural tout en permettant l'emploi. Il s'agit de développer des solidarités de proximité. Entraide se préoccupe parallèlement d'apporter des outils et des méthodes pour faciliter l'accès aux droits.

Les employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social associatif vivent des difficultés structurelles de recrutement et d'attractivité. Ces tensions fragilisent le fonctionnement des établissements et services qui accompagnent les personnes handicapées. Depuis environ 2 ans, nous sommes confrontés à cette problématique et notamment sur les territoires ruraux de St Calais et de Marolles-les-Braults.

Nous avons recherché dans un 1^{er} temps en contactant l'Entraide : des personnes susceptibles de réaliser quelques heures en matière de restauration pour aider à la réchauffe des plats. Ces expériences positives nous ont amené à proposer à une personne de venir pour prendre en main le temps de repas le midi pour une soixantaine de personnes. Aujourd'hui, son travail est plus que satisfaisant et elle sera recrutée prochainement par le prestataire qui se préoccupe de la restauration. Les autres personnes d'Entraide participent largement à l'entretien et l'hygiène des locaux, partagent leur savoir-faire avec les professionnels et sont très attentives aux personnes accompagnées. Pour certaines, elles souhaitent poursuivre et sont à la recherche d'un poste dans le domaine.

Les professionnels du secteur sont présents pour expliquer/former/sensibiliser. La solidarité et l'entraide se jouent à plusieurs niveaux (Personnes en situation de handicap, Entraide et les professionnels du secteur médico-social). À l'heure où le recrutement se réinvente sur les territoires ruraux, la manière d'aborder les personnes éloignées de l'emploi aussi. Il s'agit d'innover, d'inventer d'autres modèles favorisant le lien. Ce moyen de recrutement presque « au porte-à-porte » est appelé à s'amplifier.

Gyslaine Jouvét



La pérennisation du dispositif 2A

Le dispositif 2A a ouvert en mai 2018 afin de proposer une solution nouvelle et innovante dans le cadre du parcours des personnes en situation de handicap. Sur commande du Département, l'APAJS contribue avec l'ADAPEI au déploiement de ce Dispositif sur le territoire de la Sarthe.

Initialement signée pour deux années, la convention tripartite a ensuite été reconduite du fait notamment de la gestion de la crise sanitaire de 2020, pour prendre fin au 31 décembre 2022.

Au cours du mois de décembre dernier, une rencontre dans les bureaux du Conseil départemental s'est tenue. Le travail réalisé par les professionnels du service auprès des structures de droit commun du territoire afin de répondre aux besoins des personnes s'est vu mis en avant avec l'annonce de la pérennisation du dispositif. Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2023, il est officiellement reconnu et vingt-deux personnes trouvent réponses à leurs besoins auprès de ce dernier.

Ivanne Chinazzi

L'emploi Accompagné

est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap, destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Pour cela, il offre, au bénéficiaire du travailleur en situation de handicap, un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle.

L'employeur est également concerné : afin d'être pleinement efficace, le dispositif propose son appui afin de sécuriser la prise de poste et le maintien dans l'emploi. Celui-ci pourra, par exemple, faire appel au « référent emploi accompagné » de la personne en situation de handicap pour évaluer et adapter le poste et l'environnement de travail, prévenir ou pallier les difficultés rencontrées, créer des fiches de process adaptées à la situation de handicap ou encore dispenser une sensibilisation au tuteur et au collectif de travail.

Ce dispositif est déployé en Sarthe depuis 2019 avec L'ADAPT comme chef de file et regroupant des référents de différentes structures : L'ADAPT, ADGESTI, ADAPEI, OPF et ARPS*.

En 2023, l'APAJS va rejoindre la plateforme Emploi Accompagné via le SAPFI*.

En effet, **Frédéric RICHER**, référent de parcours au sein de ce service, va progressivement intégrer ce dispositif départemental pour être, dans quelques mois, en mesure d'accompagner 10 personnes en situation de handicap, sur un mi-temps de travail dédié à cette mission.

Cette intégration au fil de l'eau passera notamment par un parcours de formation et une période de tutorat au cours de laquelle il pourra participer à l'accompagnement de bénéficiaires du dispositif Emploi Accompagné auprès d'autres référents de la plateforme.

Ivanne Chinazzi

*ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées / ADGESTI : Association de gestion des structures Intermédiaires
ADAPEI : Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés / OPF : Organisme de prestations et de formations
ARPS : Association pour la rééducation professionnelle et sociale / SAPFI : Service d'accompagnement aux parcours de formation et à l'insertion professionnelle et sociale



Jeudi 9 mars, les résidents du foyer Maurice Dachary ont reçu les enfants de l'école primaire publique de Roëzé-sur-Sarthe.

La rencontre s'est déroulée autour de différents jeux de société et a permis un échange intergénérationnel enthousiasmant tant pour les enfants que pour les résidents. Ces supports ludiques permettent des échanges forcément riches, de stimulation cognitive, de partage d'émotions, de la rencontre de l'autre, le tout dans un moment très convivial. Après un goûter en commun, un nouveau RDV était pris à l'école cette fois-ci. Lundi 13 mars, les élèves ont reçu à leur tour les résidents pour présenter un kamishibai, un théâtre ambulatoire, d'origine japonaise.

Gyslaine Jouvét



« C'était très bien, nous avons passé une bonne journée avec les enfants et la maîtresse d'école, on espère les revoir ! »

